



## PROGRAMME DE FORMATION

# Maîtriser l'actualité fiscale et la loi de finances 2021

(référence A65)

### Objectifs

---

- Mettre à jour ses connaissances en matière d'actualité fiscale
- Appréhender les nouveautés fiscales majeures intéressant les entreprises
- Maîtriser et mesurer les impacts de la loi de finances 2020 dans votre activité

### Public

---

Directeur, DAF-RAF, comptable, juriste, fiscaliste

### Prérequis

---

Disposer des connaissances de base en fiscalité

### Méthodes et support

---

Exposés théoriques illustrés d'exemples concrets.

### Durée

---

1,00 jour(s)

7:00 heures

### Informations complémentaires

---

#### Informations complémentaires :

Intervenante : une consultante fiscaliste SCET

à noter: une journée indispensable pour comprendre la nouvelle loi de finances.

Contact : [halima.houari@scet.fr](mailto:halima.houari@scet.fr) ; tél : 01 53 44 06 14

- Formation en présentiel dans une salle équipée (vidéo, paper-board) chez le client où via un prestataire ERP (Etablissement Recevant du Public).

- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)

- Evaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne via Formaeva

Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles

Pour tout renseignement complémentaire : [formation@scet.fr](mailto:formation@scet.fr)



## Contenu

---

### Programme provisoire

- Confirmation de la baisse de l'impôt sur les sociétés
- Baisse des impôts de production annoncée par le Plan de Relance
- Réforme des taxes d'urbanisme
- Réforme du FCTVA